



ZÉRO

PLASTIQUE

à usage unique

SPORT



NO PLASTIC

IN MY SEA

Soutenu
par

 MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

Introduction

3

 Hydratation sans plastique à usage unique

4

 Restauration sans plastique à usage unique

8

 Signalétique et goodies

10

 Règlement /Changer les règles du jeu

12

 Sponsors et prestataires mobilisés

13

 Autre enjeu : réduire les expositions aux microplastiques et additifs toxiques

14

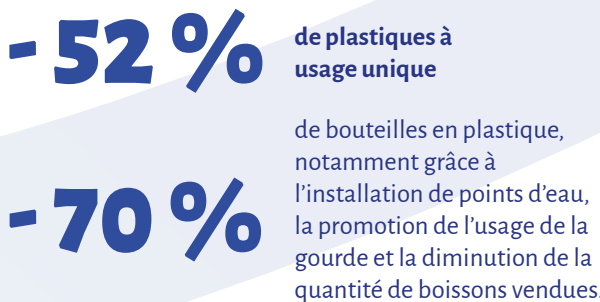
Remerciements

15

Faire perdurer l’héritage des Jeux

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont marqué un tournant en matière de durabilité dans le sport.

Sur la question de la réduction des plastiques, le bilan global est positif⁽¹⁾. Par rapport aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012, les JO 2024 affichent :



Ces résultats globaux compensent les erreurs qui avaient fait l’objet de critiques (remplissage d’éco cups à l’aide de bouteilles en plastique).

UN PRODUIT EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE :

“un produit fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique et qui n’est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau, ou qui n’est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu” (Code de l’environnement).



LE SPORT, MOTEUR DE CHANGEMENT

La pratique et l’événementiel sportifs génèrent une quantité significative de déchets, dont une part importante est constituée de plastiques à usage unique.

Selon les estimations de l’ADEME, une manifestation réunissant 5 000 participants produit à elle seule 2,5 tonnes de déchets.

La bonne gestion de ces déchets, qui commence par leur réduction, est désormais perçue comme un critère de crédibilité et d’attractivité.

Le sport a le pouvoir de montrer l’exemple et d’expérimenter de nouvelles pratiques. Organismes, athlètes, bénévoles et spectateurs sont susceptibles de faire évoluer leurs habitudes et même de changer la norme sociale.

Ce guide s’adresse aux organisateurs d’activités sportives, qu’il s’agisse d’événements ponctuels, nationaux comme internationaux, de compétitions, d’entraînements réguliers ou de stages. Il accompagne également les salles, clubs, associations, structures professionnelles et collectivités qui encadrent ou accueillent des pratiques sportives. Il complète la charte des 15 engagements éco-responsables du Ministère des sports⁽²⁾.

(1) Rapport Héritage et durabilité des Jeux de Paris 2024, page 192.
(2) Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d’événements sportifs du Ministère des Sports.



Hydratation sans plastique à usage unique

Pour diminuer le volume de déchets plastiques, l'élimination des bouteilles jetables, canettes et gobelets à usage unique, y compris les modèles carton multicouches, est une action prioritaire. Pour y parvenir, il faut deux éléments essentiels : **des points d'eau accessibles et des contenants réutilisables**, qu'ils soient apportés par les participants ou mis à disposition par l'organisation.

1. POINTS D'EAU ET FONTAINES

DANS LES STADES ET GYMNASES, des points d'eau propres, visibles et facilement accessibles doivent être installés pour faciliter l'hydratation de tous.

LA LOI AGECE L'IMPOSE : depuis 2022, tout établissement recevant du public (ERP) de plus de 300 personnes doit disposer d'au moins une fontaine d'eau potable gratuite, signalée et accessible.

LORS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, plusieurs solutions peuvent être mobilisées pour éviter les bouteilles en plastique :



Raccordement au réseau existant (notamment en zones urbaines),



Installation de rampes, fontaines ou robinets mobiles sur des points stratégiques,



Location de cuves, châteaux d'eau ou citernes sur les parcours naturels.

Une signalétique claire est indispensable pour orienter efficacement les sportifs et les spectateurs.



Crédit : OSE – Outdoor Sports Experiences / Anouk FLESCHE

ILS L'ONT FAIT !



-70 %

de bouteilles aux Jeux Olympiques et Paralympiques, grâce au déploiement de 450 fontaines, en sus des points d'eau existants. Ces installations mises en valeur et soutenues par une communication ont permis de réduire drastiquement le nombre de bouteilles en plastique par rapport aux Jeux de Londres⁽³⁾.



33 000

participants hydratés sans plastique au Marathon Run In Lyon, qui a complètement supprimé les bouteilles et les gobelets jetables de ses ravitaillements, en installant des rampes à eau tous les 5 km.

(3) Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Rapport durabilité & héritage post-Jeux : Axe stratégique : livrer des Jeux plus responsables. (2024). Olympic World Library p. 192

LORS DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS (cours, circuits...) :

Les organisateurs peuvent fournir des gobelets réutilisables aux sportifs qui sont distribués au début de l'événement, ou sur le ravitaillement, puis récupérés. Ils peuvent aussi inciter les sportifs à utiliser leur gourde, gobelet, flasque ou sac d'hydratation personnel (voir page 6 sur l'autonomie).

Pour les buvettes, les éco-cups ou gobelets réutilisables avec un système de consigne (jeton ou 2€) sont également recommandés.



ATTENTION : Bannissez les gobelets en carton à usage unique, qui contiennent en réalité une fine couche plastique qui fausse la perception de l'utilisateur et complique leur recyclage.

RAPPEL POUR UN TAUX DE RÉUTILISATION ÉLEVÉ DES GOBULETS MIS À DISPOSITION⁽⁴⁾ :

- **Gobelets neutres** : éviter tout marquage (logo, année...) sur les gobelets afin qu'ils soient réutilisés sur plusieurs éditions.
- **Retour élevé** : mettre en place une consigne à un montant significatif et des points de collecte bien positionnés (différents des points de service) avec une logistique de récupération fluide.
- **La location de gobelets neutres plutôt que l'achat**. La location garantit un stock de gobelets neutres réellement réutilisés sur de multiples événements.
- **L'idéal d'un point de vue environnemental est un taux de retour de 90 %**.

(4) Avis inter-associations sur l'éco-responsabilité des gobelets dans l'événementiel

2. CONTENANTS POUR S'HYDRATER : GOURDES, GOBELETS RÉUTILISABLES, FLASQUES, SACS...

Pour supprimer les contenants jetables, il est essentiel de disposer de gourdes et/ou gobelets réutilisables adaptés aux pratiques sportives dans les différents types d'espace (indoor/outdoor).

POUR LA PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE :

Les clubs et fédérations peuvent prévoir dans l'équipement recommandé des gourdes (voire des sacs d'hydratation pour la course) et les mettre à disposition. À noter, il convient de recommander aux sportifs, et à tous, de nettoyer régulièrement les contenants réutilisables pour éviter le développement de bactéries.

ILS L'ONT FAIT !



Un taux de retour en hausse des gobelets réutilisables pour la Fédération Française de Tennis (moins de logos de partenaires, pas de mention de l'événement, afin d'éviter l'effet goodies). Résultat : + de 70 % de retour



Des gobelets consignés dans les stades (Stade de France, Marseille, Nantes...) : Ces lieux proposent des gobelets consignés de 1 à 2 euros. Le Zénith de Nantes a poussé la logique à son terme : un "gobelet moche", pour éviter qu'il ne soit gardé.



Crédit : OSE – Outdoor Sports Experiences / Manuella FEUILLET

3. L'AUTONOMIE DES PARTICIPANTS ET DES SPECTATEURS : LA MEILLEURE SOLUTION !

Encourager l'autonomie des sportifs et des spectateurs, équipés de leurs gourdes ou contenants, est le levier le plus efficace pour réduire les déchets et la pollution.

POUR LES SPORTIFS

Les participants à une épreuve (course, trail...) peuvent être invités, ou obligés via le règlement, à amener leur propre gourde, flasque ou sac d'hydratation. Le mieux étant que ces contenants soient déjà remplis. Cette consigne est annoncée lors de l'inscription et rappelée dans les communications avant l'événement.

ILS L'ONT FAIT !

20 000

coureurs autonomes sur la SaintéLyon (un running raid nocturne) : les gobelets des ravitaillements ont été supprimés et les coureurs devaient apporter leur propre contenant.

ILS SE LANCENT



Marathon de Paris 2026 :

L'événement annonce des ravitaillements sans gobelets, ni bouteilles ; les 50 000 coureurs devront prendre le départ avec leur contenant personnel d'hydratation. Des ravitaillements seront positionnés tous les 2/2,5 km avec des fontaines permettant de remplir une flasque en deux secondes.

POUR LE PUBLIC

Il est conseillé de l'encourager à venir avec sa propre gourde ou son gobelet, grâce à une sensibilisation en amont (mail, billets, informations pratiques, campagne...), et de l'orienter vers les points d'eau accessibles avec une signalétique bien visible.

ILS L'ONT FAIT !



80 %

de spectateurs équipés de gourdes aux Jeux Olympiques et Paralympiques, les gourdes jusqu'à 75cl étaient autorisées et encouragées par une communication en amont (Campagne « Have a gourde day ») et un rappel lors des envois de billets⁽⁵⁾.

(5) Rapport Héritage et durabilité des Jeux de Paris 2024, page 192

LEVER LES FREINS EN AMONT ET COMMUNIQUER



SÉCURITÉ

Dans certains stades ou grands événements, l'apport de gourdes personnelles peut être restreint pour prévenir tout risque lié à des projectiles. → L'expérience des JO montre qu'il est possible d'autoriser les gourdes sans incident. Ainsi, une évolution des règles de sécurité peut être négociée avec le stade et/ou la préfecture.



QUALITÉ DE L'EAU

Dans certains événements internationaux, des inquiétudes persistent. Il est donc utile de souligner que l'eau du robinet en France fait l'objet de contrôles stricts et présente un haut niveau de sécurité sanitaire. → **Des solutions de filtration peuvent aussi rassurer.**



CONTRAINTES LIÉES AU DOPAGE

Certaines fédérations (Judo, Sport sous-marins...) exigent des contenants scellés. Ce point mérite d'être réévalué, car le remplissage des gourdes peut être sécurisé. Par ailleurs, ces restrictions ne s'appliquent qu'aux sportifs ; les membres de l'organisation doivent être incités à utiliser des gourdes et l'eau du robinet.



LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES

L'absence de points d'eau raccordés peut compliquer l'accès gratuit à l'eau pour tous. → Des solutions temporaires existent : cuves, citernes, rampes mobiles...



COMMUNICATION

Pour les spectateurs et participants, une communication importante est nécessaire en amont et les points d'eau doivent être indiqués par une signalétique.

EXEMPLARITÉ À L'ÉCRAN

À Roland Garros, aucune bouteille plastique n'est distribuée aux joueurs, équipes, médias ou au public. L'exemplarité est clé : le recours à la gourde et à l'eau du robinet doit se voir à l'écran, lors des conférences de presse...

LE CAS DES EAUX GAZEUSES ET DES BOISSONS

POUR LES SPORTIFS

Les boissons parfois nécessaires pour soutenir l'effort (boissons énergétiques, boissons gazeuses...) peuvent être proposées sans bouteille, à partir de concentrés.

POUR LE PUBLIC

Les boissons peuvent être servies grâce à des fontaines à soda/ soft raccordées à l'eau du réseau. Des distributeurs de boissons sans bouteille voient aussi le jour. Ils transforment l'eau du réseau en boissons plates ou pétillantes, filtrées et aromatisées.

ILS L'ONT FAIT !



L'Ultra Trail du Mont Blanc :

Pour les boissons gazeuses sucrées parfois nécessaires pour les coureurs, des systèmes de gazéification de l'eau ont été déployés, complétés par un sirop de soda, pour servir 10 000 coureurs sur 8 courses.



Restauration sans plastique à usage unique

Limiter l'impact des emballages individuels, barquettes et sachets, nécessite de repenser la manière dont les aliments sont proposés et servis. Il est également important de bien sélectionner les matériaux de ces emballages⁽⁶⁾.

1. ÉVITER LE SNACKING SUREMBALLÉ

POUR LES ENCEINTES SPORTIVES PERMANENTES

(stades, clubs, gymnases, salles de sport...) :

Il est possible de repenser l'offre de snacking sans la supprimer, en privilégiant des formats moins générateurs de déchets : fruits frais plutôt que compotes en gourdes, sandwiches en papier kraft non imprimé, sans oublier un approvisionnement en grands conditionnements plutôt qu'en portions individuelles.

POUR LE RAVITAILLEMENT DES SPORTIFS LORS D'ÉVÉNEMENTS :

Sur une course (trail, cyclisme, running, triathlon...), les sportifs traversent souvent plusieurs ravitaillements proposant des gels, barres ou portions emballées. Ces produits peuvent être remplacés en impliquant les fournisseurs : fruits frais découpés, fruits secs, pain, chocolat et autres denrées en vrac disposées dans des bacs réutilisables.

À NOTER : la qualité de la nourriture est aussi à privilégier : éviter les produits trop transformés, gras ou sucrés.

2. DES MENUS ZÉRO DÉCHET

Dans les contextes où le public et les participants restent sur le site plusieurs heures, ils peuvent bénéficier d'un vrai repas.

POUR METTRE EN ŒUVRE CES MENUS :

- Préparer les plats froids et chauds en avance et les conserver dans des bacs alimentaires réutilisables, adaptés à la température et à la durée de conservation.
- Proposer des aliments en vrac ou sur un plateau collectif, comme les fruits, biscuits, le fromage afin d'éviter les emballages individuels.
- Servir dans des contenants réutilisables.

(6) Aller plus loin : Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Guide des emballages de la restauration : Paris 2024. (2023). Olympic World Library.



Crédit : OSE – Outdoor Sports Experiences / Anouk FLESCHE

ILS L'ONT FAIT !

Zéro emballage

pour les 4 000 participants aux Eurogames de Lyon : des aliments en vrac remplacent les portions individuelles



Crédit : OSE – Outdoor Sports Experiences / Manuella FEUILLET

3. OPTER POUR DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE

POUR LE PUBLIC

Pour les points de restauration, privilégiez un système de consigne afin d'éviter les contenants jetables. Une caution ou un jeton suffisent à garantir le retour de la vaisselle, qui doit rester neutre (sans date, logo, ni sponsor) pour être réutilisée d'une édition à l'autre.

Pour favoriser le retour de la vaisselle, une zone dédiée (différente de la zone d'achat) est à privilégier.

POUR LES ENCEINTES SPORTIVES

(stades, clubs, gymnases...)

Parce qu'elles servent tout au long de l'année, elles ont tout intérêt à investir dans un stock de vaisselle durable. Avec possibilité d'achat direct ou de mutualisation entre clubs ou collectivités. Pour le lavage, deux solutions : un lave-vaisselle professionnel ou le recours à un laveur externe professionnel.

POUR LES ÉVÉNEMENTS TEMPORAIRES

(tournois, trails, coupes locales...)

La location de vaisselle réutilisable est souvent la meilleure solution. De nombreux prestataires proposent des packs complets avec livraison, collecte et lavage ; une option simple, sécurisée, qui évite stockage et logistique interne.

La location (ou le prêt) peut aussi se faire auprès de la mairie lorsqu'il s'agit d'événements locaux. Et il est parfois possible de profiter des écoles voisines et de leur lave-vaisselle, généralement disponible le week-end.

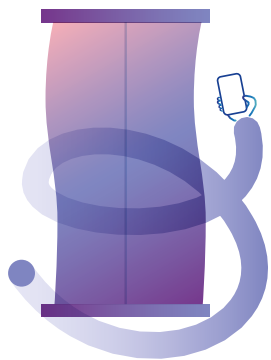
POUR LES ÉQUIPES ET BÉNÉVOLES

Soit, une vaisselle réutilisable est mise à disposition, soit on peut leur demander d'apporter leur propre kit de vaisselle réutilisable.

ILS L'ONT FAIT !



Boîte repas réutilisable fournie par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade à chacun de ses salariés



Signalétique et goodies

1. UNE SIGNALÉTIQUE ET UNE COMMUNICATION DURABLES

Pour rendre la communication et la signalétique moins polluantes, il convient de privilégier des supports réutilisables, de limiter les éléments superflus et de bien choisir les matériaux.

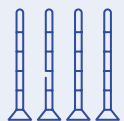
UNE SIGNALÉTIQUE RÉUTILISABLE :

La meilleure solution est de produire des supports qui pourront resservir plusieurs fois. Pour cela, on privilégie des panneaux, oriflammes et kakémonos neutres, non datés, sans logo, ni mention des partenaires, afin qu'ils restent valables sur plusieurs éditions.

Une signalétique générique peut aussi être mutualisée entre différents clubs et événements d'un même territoire. Un système d'étiquettes ou d'éléments interchangeables permet d'actualiser l'information sans réimprimer tout le support.

Même logique pour les badges, en optant pour un étui rigide et un cordon réutilisable. Seule l'étiquette intérieure change.

ILS L'ONT FAIT !



Le kit de balisage réutilisable et mutualisé de La Trail Runner Foundation :
un millier de piquets en bois mis gratuitement à disposition des 85 courses adhérentes.

DES MATÉRIAUX DURABLES⁽⁷⁾ :

Certains matériaux compliquent fortement la fin de vie des supports et sont donc à éviter. Les bâches blockout, les éléments pelliculés, vernis, multicouches ou enrichis de traitements de surface nuisent au recyclage. Plus le support est simple, mono-matériau et non traité, plus son recyclage est possible.

OPTEZ DE PRÉFÉRENCE POUR DES MATÉRIAUX RENOUVELABLES OU RECYCLÉS.



Le **bois** est solide, facilement réparable, et peut être poncé pour un nouvel usage.



La **peinture biodégradable** au sol peut aussi servir pour les marquages temporaires en extérieur.



Le **carton ou le papier**, 100 % recyclés, constituent une alternative intéressante en cas de supports temporaires.

LIMITER LES IMPRESSIONS :

Plutôt que de distribuer des tracts et programmes papier, privilégiez une communication visible. Un panneau d'accueil clair, des affiches bien placées, un QR code menant au programme ou encore des bénévoles formés pour renseigner le public permettent de transmettre l'information sans créer de déchets.

(7) Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Communication visuelle : vers des supports plus durables : comment concevoir, produire et valoriser les supports de communication, l'habillage et la signalétique des événements. (2022). Olympic World Library. p 25



Crédit : Outdoor Sports Experiences / Rémi PORTIER

2. DES GOODIES ET PRIX REPENSÉS

GOODIES DURABLES

Privilégiez les objets réutilisables, recyclables ou fabriqués localement avec des matériaux responsables (papier, tissu, coton, corde...), ou des goodies alimentaires locaux.

GOODIES IMMATÉRIELS

Proposez des alternatives numériques ou dématérialisées, comme des photos, bons de réduction, contenus téléchargeables ou expériences personnalisées.

GOODIES OPTIONNELS

Distribuer les goodies uniquement en option sur commande permet de cibler les spectateurs réellement intéressés et de limiter le gaspillage. Dans une démarche plus drastique, vous pouvez, comme certains, renoncer aux goodies.

ILS L'ONT FAIT !



Crédit : @agatherunsbdx sur instagram

Une médaille responsable au Run for Planet :

Les coureurs reçoivent une médaille en bois issu d'exploitations durables et réalisée dans un ESAT par des personnes en situation de handicap



Suppression des t-shirts "finishers"

par La fédération Française d'Athlétisme lors la MAIF Ekkiden de Paris en 2024, ce qui a permis d'éviter la production de près de 9 000 t-shirts en polyester.



Interdiction des goodies et flyers sur les stands lors du Paris Grand Slam 2025 (Fédération Française de Judo).



Règlement / Changer les règles du jeu

Les règles encadrant le fonctionnement d'une fédération ou d'un événement sportif (règlements, chartes, exigences liées aux équipements obligatoires...) peuvent constituer un levier majeur pour limiter les plastiques à usage unique. En passant d'une simple recommandation à une règle assumée, l'organisation envoie un signal fort : la réduction des déchets devient une **norme de fonctionnement, et non plus un effort individuel**.

1. L'OBLIGATION COMME ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION

L'obligation des participants à arriver équipés de leur propre gourde, sac d'hydratation ou gobelet réutilisable est une pratique très répandue, notamment dans l'univers du trail.

Concernant la gestion des déchets, l'intégration au règlement constitue une condition nécessaire pour dépasser les limites souvent rencontrées :

- forte dépendance aux bénévoles, déjà très sollicités sur l'organisation
- difficulté à faire appliquer des pratiques qui restent "facultatives"

2. DES SANCTIONS POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

La question de l'abandon de déchets sur les lieux reste plus complexe, en particulier parce qu'il est difficile d'identifier les responsables et de mobiliser les ressources humaines nécessaires au contrôle. Pourtant, même sans sanction systématique, le fait de "poser" la règle noir sur blanc peut changer déjà sensiblement les comportements. Le règlement constitue ainsi un maillon essentiel structurant en :

- **rappelant explicitement que le jet de déchets au sol est interdit**
- **légitimant l'intervention d'équipes terrain** pour rappeler les bonnes pratiques
- **prévoyant des sanctions ou des avertissements** en cas d'abandon manifeste

crédit : MaxCross



ILS L'ONT FAIT !



Une réserve d'eau de plus d'1L et un gobelet obligatoires

sous peine de pénalités pour l'UTMB et de nombreuses autres courses.



Une amende de 32 € mise en place par La Fédération française de cyclisme dans son règlement et une mise hors course pour le jet de déchet hors des zones prévues.



Sponsors et prestataires mobilisés

1. LE CAHIER DES CHARGES : L'OUTIL CENTRAL POUR ALIGNER TOUS LES ACTEURS

Le cahier des charges est l'instrument principal pour formaliser vos exigences environnementales vis-à-vis des sponsors, des partenaires (fournisseurs officiels, marques associées) et des prestataires (restauration, logistique, signalétique...).

POUR LES SPONSORS ET PARTENAIRES :

Il permet d'encadrer les conditions de la collaboration, de réduire la distribution de goodies en imposant l'interdiction des objets jetables et des gadgets, souvent en plastique.

Il précise aussi les supports de communication autorisés : via des matériaux responsables, recyclés ou réemployables (visuels sans date et réutilisables).

POUR LES PRESTATAIRES :

Il fixe les pratiques à adopter : logistique optimisée, emballages minimisés, matériels réutilisables et réemployables, etc. Pour les fournisseurs alimentaires, cela implique notamment l'interdiction des portions individuelles et des emballages superflus.

2. SPONSORS ET PARTENAIRES : DES ALLIÉS RESPONSABLES

ALIGNEMENT SUR LES VALEURS : les partenariats doivent être réfléchis et cohérents avec les objectifs RSE et spécialement l'objectif de réduction du plastique. Certaines marques ou industries ne sont pas compatibles. Si un partenariat est tout de même envisagé, il doit s'accompagner de limites. Ainsi, certaines fédérations collaborent avec des marques d'eau en refusant de montrer des bouteilles plastiques sur les épreuves et lors des retransmissions télévisuelles.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT : il est essentiel de vérifier le respect des clauses environnementales, contrôler la conformité des pratiques et encourager des solutions innovantes pour réduire les déchets.

Au-delà des sponsors, les organisateurs peuvent aussi collaborer avec des acteurs environnementaux (associations, acteurs du zéro déchet, agences de l'eau...).

Crédit : @eurocom



ILS L'ONT FAIT !



Refus des partenariats avec les industriels de l'eau pour L'EcoTrail Paris : tous leurs partenaires sont en phase avec leurs positions et leurs engagements en termes d'éco-responsabilité. Ils refusent également les partenariats avec des industriels de l'automobile.



Partenariat avec une marque de contenant en inox pour la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, en tant que fournisseur officiel



Autre enjeu : réduire les expositions aux microplastiques et additifs toxiques

1. PROTÉGER LA SANTÉ DE TOUS

Les additifs chimiques et les micro/nano plastiques (issus des emballages, vêtements synthétiques ou pelouses synthétiques) se dispersent dans l'air, les sols et l'eau, soulevant des préoccupations environnementales et sanitaires.

2. LIMITER LES CONTAMINATIONS : LE CAS DES TERRAINS SYNTHÉTIQUES

Les terrains de sports et aires de jeux synthétiques présentent des risques pour l'environnement et la santé humaine. Aussi, il est recommandé d'anticiper la réglementation qui interdit à partir de 2031⁽⁸⁾ l'utilisation de granulés plastiques dans les terrains synthétiques.

Ainsi, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) recommande aux fabricants d'éliminer toutes substances intentionnellement ajoutées (thiazoles, phtalates, etc.) et incite à la vigilance sur les terrains couverts (risque accru sur la qualité de l'air en intérieur).

Des solutions alternatives se développent : matériaux organiques (liège, noyaux d'olives concassés, fibres de coco, rafles de maïs...), sable ou terrains sans remplissage.

3. RÉDUIRE L'IMPACT DES VÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES

Les vêtements synthétiques représentent près de 70 % de la production textile mondiale, et l'essentiel des textiles utilisés pour le sport. Lors du lavage, ces textiles libèrent des microplastiques (jusqu'à 700 000 fibres par cycle) qui passent au travers des systèmes de traitement des eaux.

De plus, ces textiles contiennent souvent des traitements chimiques (anti-odeurs, anti-transpiration) susceptibles de provoquer des irritations et d'être des perturbateurs endocriniens. Même si les études restent limitées, une approche de précaution, favorisant des matériaux plus naturels et sûrs, quand cela est possible, est recommandée.

ILS L'ONT FAIT !

Face aux risques sanitaires et environnementaux, certaines collectivités ont adopté une stratégie anticipatrice pour remplacer les terrains synthétiques.



Des fibres végétales de coco et de liège en Isère : des collectivités ont opté, depuis 2020, pour ces solutions alternatives.



Des noyaux d'olives concassées dans un stade à La Ciotat dès 2020.

Remerciements :

No Plastic In My Sea remercie la Fondation Tara Océan, France Nature Environnement, Surfrider Foundation et Zero Waste France pour leur soutien à l'enquête qui a précédé ce guide.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux 32 fédérations et organisateurs d'événements sportifs qui ont répondu à l'enquête. Leurs contributions ont permis d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques présentées dans ce guide.

Nous remercions par ailleurs le Ministère des Sports, Ecotrail, Eurocom et l'Ultra-Trail du Mont-Blanc pour leur relecture attentive et la qualité de leurs retours.

Enfin, nous tenons à exprimer toute notre gratitude à Culligan, le 1% for the planet, Lexcase et Eau de Paris pour leur soutien.

(8) Commission européenne. Règlement (UE) 2023/2055, concernant les microparticules de polymère synthétique. (2023). Journal officiel de l'Union européenne.

NO PLASTIC



IN MY SEA